

Responsable Comptable et financier

Titre RNCP37836

Titre de niveau 6 reconnu par l'État
enregistré au RNCP - codes NFS 313 : Finances, banque, assurances, immobilier et 314 : Comptabilité, gestion
enregistré en date du 19/07/2023 délivré sous l'autorité ISIMI

du 08/07/2026 au 02/07/2027

2026													2027												
juil-26	août 26		septembre 26		octobre 26		novembre 26		décembre 26		janvier 27		février 27		mars 27		avril 27		mai 27		juin 27		juillet 27		
M 01	S 01		M 01		J 01		D 01	Toussaint	M 01		V 01	Jour de l'An	L 01	(S 05)	L 01	(S 09)	J 01		S 01	Fête Travail	M 01		J 01		
J 02	D 02		M 02		V 02		L 02	(S 45)	M 02		S 02		M 02		M 02		V 02		D 02		M 02		V 02		
V 03	(S 27)	L 03	(S 32)	J 03		S 03		M 03		J 03		D 03		M 03		S 03		L 03	(S 18)	J 03		S 03			
S 04		M 04		V 04		D 04		M 04		V 04		L 04	(S 01)	J 04		M 04		D 04		M 04		V 04		D 04	
D 05		M 05		S 05		L 05	(S 41)	J 05		S 05		M 05		V 05		V 05		L 05	(S 14)	M 05		S 05		L 05	(S 27)
L 06		J 06		D 06		M 06		V 06		D 06		M 06		S 06		S 06		M 06		J 06	Ascension	D 06		M 06	
M 07		V 07		L 07	(S 37)	M 07		S 07		L 07	(S 50)	J 07		D 07		D 07		M 07		V 07		L 07	(S 23)	M 07	
M 08		S 08		M 08		J 08		D 08		M 08		V 08		L 08	(S 06)	L 08	(S 10)	J 08		S 08	Victoire	M 08		J 08	
J 09		D 09		M 09		V 09		L 09	(S 46)	M 09		S 09		M 09		M 09		V 09		D 09		M 09		V 09	
V 10	(S 28)	L 10	(S 33)	J 10		S 10		M 10		J 10		D 10		M 10		M 10		S 10		L 10	(S 19)	J 10		S 10	
S 11		M 11		V 11		D 11		M 11	Armistice	V 11		L 11	(S 02)	J 11		J 11		D 11		M 11		V 11		D 11	
D 12		M 12		S 12		L 12	(S 42)	J 12		S 12		M 12		V 12		V 12		L 12	(S 15)	M 12		S 12		L 12	(S 28)
L 13		J 13		D 13		M 13		V 13		D 13		M 13		S 13		S 13		M 13		J 13		D 13		M 13	
M 14		V 14		L 14	(S 38)	M 14		S 14		L 14	(S 51)	J 14		D 14		D 14		M 14		V 14		L 14	(S 24)	M 14	Fête Nat.
M 15		S 15	Assompt.	M 15		J 15		D 15		M 15		V 15		L 15	(S 07)	L 15	(S 11)	J 15		S 15		M 15		J 15	
J 16		D 16		M 16		V 16		L 16	(S 47)	M 16		S 16		M 16		M 16		V 16		D 16		M 16		V 16	
V 17	(S 29)	L 17	(S 34)	J 17		S 17		M 17		J 17		D 17		M 17		M 17		S 17		L 17	Pentecôte	J 17		S 17	
S 18		M 18		V 18		D 18		M 18		V 18		L 18	(S 03)	J 18		J 18		D 18		M 18	(S 20)	V 18		D 18	
D 19		M 19		S 19		L 19	(S 43)	J 19		S 19		M 19		V 19		V 19		L 19	(S 16)	M 19		S 19		L 19	(S 29)
L 20		J 20		D 20		M 20		V 20		D 20		M 20		S 20		S 20		M 20		J 20		D 20		M 20	
M 21		V 21		L 21	(S 39)	M 21		S 21		L 21	(S 52)	J 21		D 21		D 21		M 21		V 21		L 21	(S 25)	M 21	
M 22		S 22		M 22		J 22		D 22		M 22		V 22		L 22	(S 08)	L 22	(S 12)	J 22		S 22		M 22		V 22	
J 23		D 23		M 23		V 23		L 23	(S 48)	M 23		S 23		M 23		M 23		V 23		D 23		M 23		V 23	
V 24	(S 30)	L 24	(S 35)	J 24		S 24		M 24		J 24		D 24		M 24		M 24		S 24		L 24	(S 21)	J 24		S 24	
S 25		M 25		V 25		D 25		M 25		V 25	Noël	L 25	(S 04)	J 25		J 25		D 25		M 25		V 25		D 25	
D 26		M 26		S 26		L 26	(S 44)	J 26		S 26		M 26		V 26		V 26		L 26	(S 17)	M 26		S 26		L 26	
L 27		J 27		D 27		M 27		V 27		D 27		M 27		S 27		S 27		M 27		J 27		D 27		M 27	
M 28		V 28		L 28	(S 40)	M 28		S 28		L 28	(S 53)	J 28		D 28		D 28		M 28		V 28		L 28	(S 26)	M 28	
M 29		S 29		M 29		J 29		D 29		M 29		V 29				L 29	Pâques	J 29		S 29		M 29		J 29	
J 30		D 30		M 30		V 30		L 30	(S 49)	M 30		S 30				M 30	(S 13)	V 30		D 30		M 30		V 30	
V 31	(S 31)	L 31	(S 36)		S 31			J 31		D 31						M 31				L 31	(S 22)			S 31	

Fermeture CFA
 Formation au centre
 Dates prévisionnelles d'examens

MAJ le26/03/2026

INFORMATIONS

Titre RNCP37836 Responsable Comptable et financier



Contrat d'apprentissage - les grandes lignes

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail entre un salarié¹ et un employeur. Son objectif est de former le salarié en vue d'acquérir une qualification professionnelle validée par un Diplôme ou un Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

L'apprenti est salarié de l'entreprise. Il est donc soumis aux mêmes droits et aux mêmes obligations que tout salarié.

Le temps en formation est du temps effectif de travail, donc inclus dans la rémunération mensuelle.

Rémunération - les dispositions minimales légales

REMUNERATION BRUTE MENSUELLE MINIMALE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE				
Situation	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{re} année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC ou SMC*	100 % du SMIC ou SMC*
2 ^e année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC ou SMC*	100 % du SMIC ou SMC*
3 ^e année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC ou SMC*	100 % du SMIC ou SMC*

* correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage / SMC = Salaire Minimum Conventionnel - extrait de www.service-public.fr
Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération minimale plus élevée.

La certification au Titre RNCP37836 **Responsable comptable et financier** est déposée pour une durée de 3 ans par le certificateur auprès de France Compétences. Aussi ce Titre proposé par le CFA de La Salle en 1 an représente une réduction de la durée de contrat / formation. Une rémunération de 3^e année s'applique, en référence à la page 20 du [Précis de l'apprentissage](#).

Avantages de l'alternance

Démarrer dans la vie professionnelle, s'investir auprès d'une équipe, gagner en compétences, percevoir une rémunération, s'insérer professionnellement plus rapidement, valider un diplôme/Titre.

Gratuité des frais pédagogiques pour l'apprenti. Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de référence de l'entreprise.

Principales aides pour l'apprenti : 3 € par repas pris au CFA, 500 € pour un 1^{er} équipement (sous conditions), allocations au logement (CAF) sous conditions, Carte d'Etudiant des Métiers (réductions sorties - loisirs - culture)...

Aides financières aux entreprises : Sous réserve de reconduction des aides en 2026.

Candidater au CFA de La Salle

La candidature doit être déposée en ligne, via le lien suivant ou en flashant le QR Code :
<https://cfa-delasalle.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

1^{re} étape de sélection : sur dossier

2^e étape de sélection : en entretien de motivation et tests

Le **candidat admissible** est invité à faire ses recherches d'entreprise dès son admissibilité et sera également mis en relation avec les entreprises partenaires du CFA



Informations complémentaires

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37836/>
<https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/precis-apprentissage.pdf>

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918
www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil www.agefiph.fr

Contacts au CFA de La Salle



L'équipe du CFA de La Salle reste à votre disposition
5 rue de la Motte Brûlon - Rennes
Assistants Alternance
Chargé de Relations Entreprises

02 99 87 12 12
alternance@groupe-saintjean.fr
Elisabeth FERDY / Irina LEBORGNE
Antoine LETUVÉE 06 19 17 41 34

¹ L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire

TABLEAU DE RECENSEMENT DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

à retourner au CFA : alternance@groupe-saintjean.fr



Formation **RCF** - Titre RNCP37836 - Responsable comptable et financier



Ce document a pour but :

- **Pour le/la candidat.e** : d'avoir un document qui lui permettra d'échanger avec l'employeur quant aux objectifs de sa formation et des activités qui lui seront confiées au sein de l'entreprise,
- **Pour l'employeur** : de lui permettre de s'assurer de la pertinence des activités proposées au regard du diplôme visé et de se projeter dans l'accompagnement du/de la jeune.

NOM DE L'ENTREPRISE :

NOM DE L'ALTERNANT.E :

INTITULÉ DU POSTE DE L'ALTERNANT.E :

Champ de compétences	Tâches, activités ou situations professionnelles prévues au référentiel	Possibilité de réalisation en entreprise			Semestres		Précisions et commentaires
		Régulière	Ponctuelle	Aucune	S 1	S 2	
Mettre en place le contrôle interne au sein d'un service	Mettre en place le contrôle interne au sein du service en concevant les procédures à mettre en œuvre à l'intérieur du service pour limiter le risque d'erreur ou d'omission dans la traduction comptable des opérations impliquant l'entreprise						
Coordonner la gestion comptable et financière d'une structure ou d'un groupe	Coordonner la gestion comptable et administrative d'une structure en établissant des comptes sociaux en conformité avec les principes de régularité, de sincérité et d'image fidèle pour permettre la tenue de l'AG en vue du dépôt des documents au greffe du tribunal de commerce						
Réaliser le contrôle de gestion et la stratégie financière	Analyser l'évolution des résultats de la société en mettant en œuvre des outils de suivi budgétaire et financier pour accompagner la direction dans ses prises de décision stratégiques						
Manager les collaborateurs comptables et financiers	Encadrer une équipe de collaborateurs en prenant en charge l'intégralité des responsabilités relatives à la fonction de manager pour améliorer le fonctionnement global de l'organisation						

Signature employeur + cachet commercial

Signature alternant.e